

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 381 promulguant à la Côte Française des Somalis le décret du 6 juin 1912 modifiant le décret du 2 mars 1912 portant fixation du statut du personnel des douanes des colonies autres que l'Inde française et l'Indo-Chine.

n° 381

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
20 décembre 1912

Numéro JO  
n° 194 du 01/01/1913

Date du numéro  
1 janvier 1913

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et dépendances, Officier de la Légion d'Honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable dans la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 6 juin 1912 modifiant celui du 2 mars 1912

**Vu** l'arrêté du 24 mai 1912 promulguant le décret susvisé du 2 mars 1912 ;

### TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er, — Est promulgué à la Côte Française des Somalis, pour y être appliqué suivant sa forme et teneur, le décret du 6 juin 1912, modifiant, en le complétant, l'article 8 du décret du 2 mars 1912, portant fixation du statut du personnel des douanes des colonies autres que l'Inde Française et l'Indo-Chine.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera, et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

**P. PASCAL.**